

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception : 08/05/2019	Dossier complet le : 20/05/2019	N° d'enregistrement : 2019_3555

1. Intitulé du projet

Réalisation d'un forage pour le prélèvement d'eau en vue de son utilisation comme eau potable

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom _____ Prénom _____

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale SA CANDIA

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale GUERLET Gilles, Directeur du site

RCS / SIRET

3	5	2	0	1	4	9	5	5	0	0	1	7	8
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

 Forme juridique SAS à associé unique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
17.b) 27.a)	<p>prélèvement = 370 000 m³/an > 200 000 m³/an profondeur estimée : 80 à 100 m > 50 m</p> <p>Rubriques IOTA 1110 - déclaration ; 1120 - autorisation Code de la Santé Publique : utilisation comme eau destinée à la consommation humaine</p>

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

création d'un forage pour le prélèvement d'eau en vue de sa potabilisation.

Le débit recherché est de 30 à 40 m³/h ; la profondeur estimée est au minimum de 80 m. La profondeur dépendra des débits instantanés au moment de la foration.

Le forage sera réalisé sur le site industriel, à l'écart de toute source de pollution éventuelle, dans les règles de l'art par la société de forage : Nord Forage (Violaines - 62), adhérent à la Charte de Qualité des foreurs d'eau.

Sa réalisation, son équipement et sa protection correspondront aux prescriptions de l'arrêté du 11 septembre 2013.

Les boues de foration seront stockées dans des bassins étanches puis évacuées par une entreprise spécialisée.

Les eaux de pompage pendant les pompages d'essais seront évacuées vers le réseau d'eaux pluviales.

4.2 Objectifs du projet

Sécuriser le prélèvement d'eau déjà existant (2 forages sur le site) par l'exploitation d'un troisième forage profond, en complément des forages existants, et limiter l'alimentation du site par le réseau public.

Prélever l'eau

Potabiliser si nécessaire l'eau prélevée

Distribuer l'eau potabilisée sur le site industriel

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

durée du projet :

travaux : 1 à 2 semaines

pompages d'essai : 1 semaine

équipement du forage : 2 semaines

Travaux :

- amenée du matériel de forage
- foration et évacuation des boues de foration
- nettoyage du forage à l'air lift - développement par pompage
- évacuation des boues de foration
- estimation du débit
- réalisation des pompages d'essai; caractérisation de l'équipement de l'ouvrage (crépines, pompe...)
- équipement définitif du forage d'exploitation - sécurisation de la tête de forage
- raccordement sur les réseaux de l'usine (eau, électricité...)
- en parallèle : analyse de l'eau et caractérisation des éventuelles installations de potabilisation
- replier le matériel de foration et de pompage d'essai

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

prélèvement de 30 à 40 m³/h, en moyenne 22 h/j

mesure en continu du débit prélevé, du niveau piézométrique de la nappe.

maintenance et surveillance quotidienne des installations

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

IOTA 1110 et 11120 : dépôt d'un dossier d'incidence (GES 17038 - nov 2018) - dossier transmis à la DREAL et à l'ARS

Autorisation au titre de la Loi sur l'Eau (1120), le prélèvement étant supérieur à 200 000 m3. La demande sera faite si le forage s'avère suffisamment productif pour répondre à l'objectif du projet

Demande d'autorisation d'utilisation comme eau potable au titre du Code de la Santé Publique : la demande sera faite conformément aux prescriptions de l'article R1321-7, si le forage s'avère productif et l'eau prélevée de qualité adéquate pour que le projet se concrétise.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
superficie du chantier (installation temporaire des machines et du matériel) :	50 x 50 m
profondeur du forage :	80 à 100 m
diamètre :	324 mm
protection de la tête de forage en surface :	5 x 5 m
cimentation en tête :	> 18 m
tubage inox :	80 à 100 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

1040 route nationale 43
59400 AWOINGT

Section cadastrale ZH
parcelle 149

coordonnées géographiques
précises :
Long 3° 17'5.64 E
Lat : 50° 9'39,3 N

Coordonnées géographiques¹

Long. 03° 17' 5. " E Lat. 50° 09' 39" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRn - Inondation - prescrit le 13/02/2001 PPRn - Mouvement de terrain - prescrit le 19/06/2001 Pas de PPRT Le site industriel est à l'écart des zones de risques d'inondation ou de mouvement de terrain
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La plus proche (35 km) : Forêts de Mormal et de Bois l'Eveque, Bois de la lanière et Plaine alluviale de la Sambre
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le plus proche (8,6 km) : site classé de la Vallée du haut Escaut et de l'Abbaye de Vaucelles

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Nappe de la Craie du Cambrésis (FRA010)
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Prélèvement maximal de 370 000 m ³ /an, soit 0,2 % de la ressource renouvelable totale moyenne annuelle (152 250 000 m ³) - données SIGES Nord-Pas de Calais. Le forage sera réalisé dans les règles de l'art pour que tout risque de pollution et de modification qualitative de la masse d'eau soit écarté ; le volume prélevé est négligeable. Il n'est pas prévu d'augmentation de la consommation en eau du site : l'utilisation du forage vient en substitution de l'eau du réseau public : pas de prélèvement supplémentaire dans le milieu
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Boues de forage représentant au maximum 28 m ³ de craie. (diamètre x profondeur du forage). Les boues de forage seront reprises par une société spécialisée
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	uniquement pendant la période de forage, au maximum entre 8h et 18 h. pas source de bruit en exploitation

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Uniquement pendant les pompages d'essai.</p> <p>Les eaux pompées seront rejetées au milieu naturel par l'intermédiaire du réseau d'eaux pluviales. Les eaux pluviales sont envoyées vers le fossé le long de la RN 2643 pour infiltration</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Boues de forage, uniquement pendant la foration</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

sans objet

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le forage sera implanté dans l'enceinte d'un site ICPE soumis à autorisation.

La protection du forage sera assurée par une cimentation complète des formations de tête, une tête de puits dépassant d'au moins 30 cm au-dessus du sol, la mise en place d'une dalle de protection, pentue vers l'extérieur, autour de l'ouvrage conformément aux prescriptions de l'arrêté du 11/09/2003, un capot avec cadenas, empêchant l'accès de l'ouvrage aux personnes non autorisées.

Le niveau piézométrique de la nappe et le volume prélevé seront mesurés en continu. Des niveaux d'alerte seront établis.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet devrait être dispensé d'évaluation environnementale :

- le forage vient compléter le dispositif actuel de prélèvement existant sur le site (2 forages, pour lesquels aucun impact environnemental n'a été mis en évidence) ; le prélèvement est négligeable en comparaison du renouvellement de la ressource ; l'ouvrage sera réalisé et exploité dans les règles de l'art limitant d'autant l'impact sur le milieu le projet est à l'écart de toute zone sensible environnementalement.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

AWOINGT

le,

06/02/2019

Signature



